

PETIT' BACHYNOIS

- | | | | |
|----------------------------|--------------|----------------------|--------|
| • Vie de la commune | page 1 | • Les oiseaux | page 4 |
| • Indicateurs de la mairie | page 2 | • Calendrier de Mars | page 4 |
| • Nouvelles brèves | pages 2 et 3 | | |

VIE de la COMMUNE

➤ **Le vendredi 1^{er} février**, dans le cadre du grand débat national voulu par la Présidence de la République, suite au mouvement des « Gilets jaunes », M. Philippe Delcourt a organisé une première réunion à laquelle 46 personnes ont participé en présence de M^{me} Charlotte Lecocq, députée, et de M. Jacques Vernier, ancien maire de Douai, garant du débat. Les thèmes 1 et 2, « la transition écologique » et « la fiscalité et les dépenses publiques », ont fait l'objet du débat. Le compte rendu est disponible sur le site internet de la mairie de Bachy rubrique agenda -> grand débat national.

➤ **Les samedi 2 et dimanche 3 février** : les photos sont de plus en plus belles, c'est ce qu'on pu découvrir les 850 visiteurs du 7^{ème} festival organisé par M. Philippe Pennel avec le soutien de l'Amicale Laïque Romain Rolland, dans la salle des fêtes durant deux jours.

Sur le thème « nature et art animalier » 14 photographes ont exposé 200 clichés grand format, fruits de la passion qu'ils partagent. Samedi après-midi, à la médiathèque, des conférences ont été données par trois photographes pour découvrir la Norvège polaire et le renard blanc, une balade dans plusieurs pays à la rencontre de la faune sauvage et des paysages, les paysages exceptionnels de GAÏA. Les 50 spectateurs ont pu poser toutes leurs questions à Yannick Lenoir, Franck Lesueur et Nicolas Orillard-Demaire.

➤ **Le vendredi 15 février**, la deuxième réunion du grand débat national ayant pour objet les thèmes 2 et 3, « démocratie et citoyenneté » et « organisation de l'Etat et des services publics », réunissait vingt personnes.

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- Nombre de demandeurs d'emploi : 63 inscrits dont 12 non indemnisés (situation au 15 février 2019).
- Nombre de vacations à la garderie pour le mois de janvier : 1217.
- Nombre de repas servis au restaurant scolaire en février : 990.
- Pluviométrie du janvier au février : 60 mm.

Nouvelles Brèves

□ **Prends ton élan avec la Mission Locale métropole sud : ateliers emploi et insertion**

Plusieurs thématiques sont abordées : les techniques de recherche d'emploi, la rencontre avec des employeurs, la santé... à l'espace public numérique de Cysoing, 311, rue Salvador Allende, les mardis de 9h30 à 11h30 (sans RDV) et les lundis de 14h à 16h sur RDV tous les 15 jours. Les ateliers sont ouverts aux jeunes de 16-25 ans résidant sur le territoire de la CCPC.

Renseignements antenne de Templeuve 03 20 84 28 30.

□ **Stages d'approfondissement BAFA à tarif préférentiel**

La Pévèle Carembault et L'UFCV vous annoncent la mise en place de stages d'approfondissement BAFA au tarif de 240 € destinés uniquement aux jeunes qui habitent dans l'une des 38 communes du territoire. Deux thématiques sont proposées avec des places limitées :

Petite enfance du 8 au 13 avril sur Gondécourt, Mini-camps du 15 au 20 avril sur Beuvry-la-Forêt.

Dossier d'inscription à télécharger et à renvoyer par mail à jdamageux@pevelecarembault.fr ou par courrier CCPC 85 rue de Roubaix 59242 Templeuve-en-Pévèle.

□ **Reprise des tournées hebdomadaires de collecte des biodéchets au mois de mars**

De novembre à février, les tournées de collecte des biodéchets et déchets verts étaient passées au rythme hivernal : une collecte par mois. Dès le 5 mars, cette tournée des "bacs verts" reprendra chaque semaine, selon le calendrier de collecte qui vous a été distribué en début d'année.

En cas de doute sur les jours de passage pour vos poubelles, rendez-vous sur <http://collecte-pevelecarembault.fr/>

□ **Se mettre au compostage, c'est simple et gratuit**

Une dizaine de réunions sont organisées par an, encadrées par un guide composteur qui présente le principe et la technique du compostage, explique comment installer son bac et démarrer le compost. A la fin de la réunion, les participants qui veulent se lancer sont invités à signer une charte. Ils s'engagent alors à aménager leur jardin en vue d'accueillir un bac composteur et à suivre les conseils donnés par le guide.

Les prochaines réunions se tiendront au 85 rue de Roubaix à Templeuve les jeudis 28 mars, 6 juin, 28 septembre, 14 novembre de 18h45 à 20 h.

Inscription par mail obligatoire en envoyant un message indiquant à quelle session on souhaite s'inscrire à slievens@pevelecarembault.fr

□ **Planning des ateliers relais petite enfance Pévèle Carembault pour vous inscrire**

- Les ateliers de sophrologie qui se tiendront les mercredis 13, 20, 27 mars et 3 avril (12 places maximum) sur la commune d'Ennevelin (1^{er} étage de la salle des fêtes)
- L'intervention de Béatrice de « Bac à sons » sur Mouchin le lundi 25 mars dès 9h30.
- A l'atelier « Raconte tapis » à la médiathèque de Wannehain le jeudi 7 mars soit à 9h30, soit à 10h15. Le thème sera « Loup »

Renseignements : Anne Kerbouche 06 79 52 41 77

□ **Le planning des accompagnements de l'Espace Ressources Cancers Lille Métropole sud-est** du mois de mars est disponible en mairie. Pour tous renseignements contactez l'association EOLLIS 7 rue Jean-Baptiste Lebas 59133 Phalempin 03 20 90 01 01 erc@eollis.net

□ **Inscription rentrée scolaire de septembre 2019** : après votre inscription obligatoire en mairie, il est indispensable de prendre contact avec l'école afin de vous faire connaître et de procéder à l'admission de votre enfant. Vous devez présenter lors de l'inscription dans l'école : le certificat d'inscription administratif délivré par la mairie, le livret de famille, 2 photos d'identité, le carnet de santé de votre enfant avec les vaccins à jour.

- s'il s'agit d'une première scolarisation : un certificat médical stipulant que votre enfant est apte à fréquenter l'école,

- s'il s'agit d'un changement d'école : un certificat de radiation de son école actuelle.

Ouverture des inscriptions : à partir du mardi 12 mars 2019, tous les mardis de 9h à 16h30 sur rendez-vous. Pour toute inscription, prendre rendez-vous par téléphone auprès de M^{me} Lepoutre directrice au 03 20 79 62 69.

□ **16 randonnées pour découvrir ou redécouvrir la Pévèle Carembault**

L'office du tourisme vous a concocté un programme de randonnées avec des thématiques différentes. 16 rendez-vous sont prévus en 2019 en collaboration avec les ambassadeurs de l'Office de Tourisme.

tourisme@pevelecarembault.fr

□ **Portes ouvertes ateliers d'artistes les 12 et 13 octobre 2019** : l'ouverture des inscriptions a lieu du 15 avril au 15 mai 2019 sur <http://poaa.lenord.fr>

□ **L'association des Aînés de Bachy** organise sa première sortie le jeudi 11 avril 2019 qui aura lieu à Rinxent (Pas-de-Calais) au restaurant « La Hêtraie » pour un repas dansant. Inscriptions avec règlements avant le 31 mars 2019.

□ **Grande soirée Bachy Station (Rock, Fun, New Wave, House)** à la salle des fêtes le samedi 30 mars 2019 à 21h30 organisée par Festy Bachy. Entrée 14 € sur réservation uniquement soit par tel au 06 52 28 28 10, soit par mail à festy-bachy@laposte.net, soit par facebook : <https://www.facebook.com/festy.bachy/>

□ **Le festival de théâtre amateur Les Meuh d'Or de la Pévèle Carembault** se tiendra du 18 au 30 juin 2019 au parc du château Baratte à Templeuve-en-Pévèle.

Cette année, les Zazouzannis de Cysoing, l'école de Théâtre en Pévèle d'Ennevelin, l'atelier théâtre des enseignants de l'Institut de Genech, l'atelier théâtre de Landas, les Z'embrillons de Landas, le petit théâtre d'OSCAR de Moncheaux, l'ALTMA de Mouchin et la 25^e heure de Templeuve-en-Pévèle présenteront leur nouvelle création dans la catégorie Meuh d'Or. Le vendredi 28 juin, à l'occasion de la soirée de clôture, ce sera au tour de La Belle Histoire de monter sur scène ! Le spectacle sera suivi de la remise des trophées décernés par les membres du jury. Dans la catégorie Veau d'Or, nous retrouverons le samedi 29 et dimanche 30 juin après-midi, les ado' de l'école de théâtre en Pévèle d'Ennevelin, Graines de TAG de Gondécourt, l'atelier de théâtre de Landas et l'ALTMA de Mouchin. La remise des prix se fera suite à la dernière représentation le dimanche 30 juin 2019. Programmation complète disponible sur www.pevelecarembault.fr et réservation conseillée à Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault Tél 03 20 05 97 63 www.rcpc.fr

□ **Urbanisme : rappel de quelques règles**

La mairie constate régulièrement des infractions au code de l'urbanisme, par méconnaissance des habitants ou pour éviter taxes et paperasse. Elle fait donc preuve de pédagogie en la matière. Pour éviter tout problème, mieux vaut se renseigner avant d'engager des travaux. Refaire la toiture de ma maison, y installer une fenêtre de toit ou des panneaux photovoltaïques, créer une véranda ou toute autre extension, ravaler la façade, poser une clôture, agrémenter son terrain d'une serre, d'un abri de jardin ou d'une piscine...« Dans un cas comme dans l'autre, il est important de vous informer de la réglementation en vigueur et des risques encourus par les contrevenants ». A défaut de démarches spontanées, la mairie, dès qu'elle a connaissance de travaux réalisés ou en cours de réalisation, avertira les personnes concernées, en les invitant à contacter le secrétariat ou le service urbanisme de la commune. Ils sont à disposition pour informer sur la demande à établir, sur les imprimés en ligne à compléter et indiquer les pièces à joindre au dossier.

« Tous les travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme sauf les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, ni de changements de façade, ni de création de niveaux supplémentaires ou encore les constructions dont les surfaces ne dépassent pas 5 m² au sol » L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit. Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux.

Parallèlement, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution comme la démolition ou la mise en conformité.

A l'approche du printemps, faites revenir les oiseaux dans votre jardin

Les oiseaux ont besoin d'abri pour se protéger des prédateurs et de nourriture. Vous prendrez plaisir à reconnaître, à la vue ou au chant, rouge-gorges, mésanges, sittelles ou chardonnerets... Faire revenir les oiseaux dans son jardin permet aussi de lutter de façon écologique contre certains insectes nuisibles : chenilles, pucerons, coléoptères...

Ce que les oiseaux recherchent avant toute chose, ce sont les arbres et arbustes. Ces derniers leur servent de protection contre les prédateurs en leur permettant de se placer en hauteur.

Les arbres fruitiers sont les repères préférés des oiseaux. Ils y trouvent des branches pour se nicher et de la nourriture à travers les fruits. Si vous avez des haies de framboisiers ou de groseilliers, les oiseaux seront également tentés d'y élire domicile. D'autres arbustes à baies les attirent comme les houx, les genévriers, ou les berbérises. Les baies qu'ils produisent contiennent de nombreux nutriments nécessaires à leur développement.

Les arbres leur servent aussi à construire leurs nids. Les brindilles, herbes, mousses, feuilles, parfois les plumes présentes dans votre jardin seront les matériaux de construction du nid qui contiendra les œufs et protégera leur progéniture. Si vous n'avez aucun arbre susceptible d'attirer les oiseaux dans votre jardin, rassurez-vous, l'installation de nichoirs remplacera les arbres creux. Les oiseaux dits cavernicoles, comme les mésanges, acceptent les nichoirs fermés. Le diamètre du trou est important, de 28 mm pour la mésange bleue, à 34 mm pour la charbonnière. Les oiseaux semi-cavernicoles comme le rouge-gorge, le rouge-queue ou la bergeronnette ont besoin d'ouvertures plus grandes. Il n'y a plus qu'à leur placer des mangeoires avec une nourriture adaptée pour qu'ils vous rendent visite. Graines, boules de graisse, insectes séchés... à chaque espèce son menu. Comme le type de graines, la place de la mangeoire sera déterminante pour attirer certaines espèces. Les rouges-gorges préfèrent les mangeoires posées sur le sol. Les pinsons, moineaux et verdiers apprécient les postes sur pied, tandis que les postes suspendus conviennent mieux aux oiseaux grimpeurs comme les sittelles et les mésanges.

Source internet : planter chez nous

Calendrier de mars 2019

2 mars	18h : Loto des parents d'élèves à la salle des fêtes
5 mars	Ramassage des bio déchets verts
6 mars	20h : conseil municipal
10 mars	9h à 17h : 5 ^{ème} foire aux disques par Epoqu'audio à la salle des fêtes
22 mars	Assemblée générale de l'association Vivons Bachy
23 mars	Distribution de terreau devant les ateliers municipaux
29 mars	Assemblée générale de l'association les Joyeux Bourleux
30 mars	21h30, à la salle des fêtes, soirée Bachy Station par Festy Bachy
31 mars	Changement d'heure (+ 1 heure)

La pensée du mois :

« Il ne sert à rien à l'homme de gagner la lune s'il vient de perdre la terre »

François Mauriac